

ÉCHOS DU LAC JALLY

Bulletin de l'Association pour la
protection de l'environnement
du lac Jally

Saint-Paul-de-Montminy
No 87, août 2021



Mot du conseil d'administration

Bonjour à vous tous riverains.

Nous espérons que vous vous portez tous bien et que cet « après-pandémie » vous permet de retrouver vos proches et amis dans ce lieu de détente au lac Jally. Pour chacun d'entre nous, revenir passer l'été au lac Jally signifie plein air et autant que possible refaire le plein d'énergie. Au cours de cette année, les membres du conseil d'administration de l'APEL Jally se sont rencontrés virtuellement, à quelques occasions, pour discuter de la qualité de l'eau du lac Jally et des projets à entreprendre pour le maintien de la qualité de l'eau. Le CA a notamment amorcé une étude approfondie sur l'état de santé du lac Jally, en collaboration avec l'Organisme de bassins versants du fleuve Saint-Jean et l'Université Laval.

Ce projet est expliqué plus en détail dans ce numéro-ci de notre bulletin.

Vous y lirez aussi les résultats récents sur la qualité de l'eau du lac Jally, un résumé de la récente Assemblée générale annuelle des riverains et des suggestions pour l'amélioration soutenue de la qualité de l'eau.

Le CA APEL Jally est, depuis toujours, soucieux du maintien de la qualité de l'environnement du lac. Comme vous l'avez sans doute lu dans quelques articles de journaux et entrevues télévisées parus récemment dans les médias, les associations de riverains sont les principaux acteurs de la conservation des plans d'eau du Québec. C'est pourquoi, le CA APEL Jally est fier de compter sur l'appui de ses membres pour la poursuite de ses efforts.

N'hésitez pas à faire part aux membres du CA de vos questions et préoccupations sur la qualité de l'eau et de l'environnement au lac Jally. Il nous fera plaisir d'y répondre.

Nouvelle adresse pour toutes les communications : APELJALLY@gmail.com

Les membres du CA APEL Jally : Benoît Camirand, Olivier Camirand, Danielle Cloutier, Gisèle Cloutier, Jean Drolet, Maude Garant

www.ape-lacjally.com

Retour sur l'assemblée générale du 18 juillet 2021



Le 18 juillet dernier, 19 personnes se sont réunies à l'extérieur pour la tenue de l'assemblée générale annuelle. (Photo en couverture et ci-dessus)

Voici les principaux points discutés lors de du rapport des administrateurs :

Demande de changement de zonage: Le CA a fait un suivi auprès de la municipalité de St-Paul pour une demande de modification de zonage déposée en 2019 visant à interdire les activités commerciales autour du lac Jally. Après avoir reçu la confirmation que la demande a été refusée, des membres du CA ont tenu une rencontre avec des représentants de la municipalité afin d'en savoir davantage sur cette décision. Ils ont été informés que la demande a été traitée conjointement avec une demande de la part de résidents du lac Gosselin. L'APELJ est toujours en attente du refus officiel de la demande. Malgré ce refus, la municipalité s'engage à soutenir l'APELJ dans ses actions futures.

Plantation d'asclépiades: Afin d'encourager le retour des papillons monarques autour du lac, quelques résidents du lac ont décidé de planter des asclépiades. Cette plante est indigène au Québec et celle-ci est très prisée de ces papillons.

Finances: Les dépenses les plus significatives de 2020 concernent l'ensemencement des truites, l'analyse de l'eau, les frais bancaires et l'hébergement du site web.

À la suite de discussions avec la banque, les frais bancaires de l'Association seront abaissés dans le futur. Pour plus de détails, voir l'article à ce sujet dans le présent bulletin.

Moteurs électriques: Olivier Camirand a participé à une séance virtuelle d'information de Transports Canada concernant les restrictions quant aux moteurs électriques. Nous avons appris que la réglementation régissant la réglementation des moteurs sur le lac Jally a été modifiée par une loi fédérale en décembre 2020. Elle s'applique maintenant aux moteurs électriques de plus de 10KW. Des moteurs électriques d'une telle puissance ne sont donc pas autorisés sur le lac Jally.

Lavage des embarcations: le CA tient à rappeler aux riverains l'importance de bien laver les embarcations qui ont été utilisées sur un autre plan d'eau avant de les utiliser sur le lac. Il s'agit d'une précaution visant à éviter l'implantation de plantes envahissantes au lac Jally.

Statistique de truites: Jean Drolet tiendra encore une fois cette année le suivi des prises de poissons faites dans le lac selon les données qui lui sont rapportées.

Nouveau courriel de l'Association: Afin de faciliter les communications entre le CA et les résidents du lac, le CA a créé une nouvelle adresse courriel spécifique à l'Association : apeljally@gmail.com.

Résultats des mesures de transparence de l'eau et de la qualité de l'eau été 2020 (Réseau de surveillance volontaire des lacs)

Les mesures prises durant l'année 2020 indiquent une amélioration faible par rapport à 2019. Bien qu'elle soit légère, il s'agit d'un bon signe. Nous poursuivrons encore cette année les analyses de la qualité de l'eau afin d'avoir un suivi sur plusieurs années. Le coût des analyses a diminué en 2020, l'association espère que les nouveaux tarifs seront maintenus.

Les projets pour l'été 2021 :

Ensemencement du lac : L'APELJ a semencé le lac en mai 2021 avec l'ajout de 250 truites. L'Association poursuivra les ensemencements au cours des prochaines années en fonction des sommes disponibles dans le fonds de truites.

Vidange du bassin de sédimentation : Le bassin de sédimentation sera à vider cette année. L'Association a amorcé les démarches pour l'obtention d'un permis pour effectuer la tâche. Les travaux seront faits d'ici la fin de l'été.

Transparence de l'eau : La clarté de l'eau a été évalué 6 fois depuis le début de l'été 2021 par Jean Drolet et les mesures continueront d'être prises jusqu'à l'automne. La clarté de l'eau varie pour le moment entre 2.5m à 3m, ce qui est stable par rapport aux années passées.

Exercice incendie : L'exercice de feu des pompiers de St-Paul prévu à l'été 2020 n'a pas pu être effectué en raison de la pandémie de COVID. L'exercice aura lieu possiblement lieu en 2021 si la situation sanitaire le permet. Le but de ces exercices de feu est de permettre aux pompiers de déterminer la configuration optimale de leurs équipements pour chacun des chalets. En cas d'incendie, ils seraient donc plus efficaces pour intervenir.

Bulletins Échos : Maude Garant indique qu'il y aura publication de deux numéros du bulletin l'Écho du lac Jally; l'un au cours de l'été et le deuxième durant la période des Fêtes. Le prochain bulletin paraîtra en août, la date limite pour réception des articles est le 30 juillet. Tous les membres de l'association sont invités à contribuer aux futurs bulletins.

Projets de caractérisation du bassin versant du lac Jally

Les membres du CA ont informé les membres de l'Association du projet de réalisation d'un carnet de santé du Lac Jally en collaboration avec l'OBV du Fleuve St-Jean. Ce projet vise d'une part, à collecter des données à jour et de les mettre en relation avec des données prises par l'APEL Jally depuis plusieurs années. Ce carnet fera un portrait complet de l'évolution de l'environnement du lac Jally ainsi que de son état actuel en plus de suggérer des pistes d'action pour le futur en réalisant des actions de protection pour ce plan d'eau en tête de bassin versant, facilement impacté par les activités anthropiques.

Danielle Cloutier a entamé le travail en collaboration avec des étudiants à la maîtrise en biogéosciences de l'environnement à l'Université Laval. Le premier volet du carnet santé portant sur l'évolution du bassin versant depuis 1960 devrait être terminé pour l'automne.

L'élaboration de ce document vulgarisé sous la forme d'un carnet de santé va nécessiter du financement. Le CA a commencé des démarches avec la MRC pour trouver des sources de financement.

Détermination de la cotisation annuelle : Le CA propose de maintenir la cotisation au montant actuel, soit 30 \$ par couple, 15 \$ personne célibataire, 10 \$ pour les enfants qui veulent être membres.

Élection des membres au CA : Les membres du CA actuel acceptent de poursuivre leur mandat. La reconduction des 5 administrateurs actuels est approuvée à l'unanimité.

Le CA remercie les membres présents de soutenir les actions de leur Association et de participer aussi activement à sa vie démocratique.

*Olivier Camirand, Maude Garant et Danielle Cloutier,
Membres du CA APELJ*

État des finances

Voici le bilan financier de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Jally pour l'année 2020-2021.

En date du 30 avril 2021, j'ai reçu la somme de 830 \$ en cotisations, 25 \$ en dons, et 570 \$ pour le fonds de truites. La somme totale est de 1,425 \$ + 2.14 \$ revenu d'intérêt : 1,427.14 \$

Nous avons eu les dépenses suivantes : 497 \$ analyse de l'eau, 810 \$ ensemencement de truites, frais site internet 32.19 \$, 36 \$ registre des entreprises, 76.91 \$ frais bancaires. Donc, une perte nette de 24.96 \$ pour la période du 01-05-2020 au 30-04-2021.

Le solde de notre compte opérations était de 1,906.76 \$ et celui du compte fond de truites était de 1,470.10 \$ à cette même date + une part sociale de 5 \$.

À l'assemblée générale annuelle du 18 juillet 2021, il a été décidé, que nous investirons dans l'ensemencement de truites, selon le montant d'argent recueilli, lors de la cotisation annuelle.

Au nom du comité de l'Association pour la protection de l'environnement du lac Jally, nous vous remercions pour vos contributions afin de conserver un environnement sain. Avec les changements climatiques, ce sera de plus en plus un défi constant. Tous les riverains bénéficient de cet environnement extraordinaire, tâchons de le conserver.

Bonne fin d'été

Gisèle Cloutier, membre du CA APELJ

EN BREF

Ce que nous pouvons faire pour améliorer la qualité de l'eau du lac

Voici quelques suggestions pour poursuivre les efforts d'amélioration de la qualité de l'eau du lac :

- **Conserver une bande riveraine d'une bonne largeur** avec de la végétation de hauteur diversifiée (arbres, arbustes, herbacées);



- **Éviter d'utiliser le moteur à hélices dans les zones de faible profondeur d'eau** pour éviter de rendre l'eau turbide;

- **Laver les embarcations de tous types** qui ont été utilisées sur des plans d'eau extérieurs (invités-visiteurs).



Invitation au compostage

Environnement...

C'est bien le mot à la mode dans l'actualité de tous les jours. Serait-ce si important? Oui!

Nous avons bien en mémoire la règle des 3 R pour l'environnement, maintenant il y en a 4 R. « **refuser - réduire - réutiliser - recycler** »

Au Lac Jally nous sommes un groupe qui, certainement, porte une bonne attention à l'environnement. C'est notre endroit de vie à la campagne. Bravo

En considération de ce qui précède, j'aimerais vous demander de faire votre compost. Ce n'est pas difficile, plutôt plaisant; il s'agit de ne pas déposer dans le conteneur à déchets au chemin les matières nécessaires au compostage. Il y a bien de la documentation sur le sujet! Je nommerai que le facile.



Voici les matières que nous devons garder pour faire notre compost :

« pelures de fruits et légumes - épis de maïs - coquilles d'oeufs - champignons - coquilles de fruits de mer broyées - sachets de thé - moulure de café - les fruits et agrumes - peau de bananes - les feuilles des légumes - tiges de rhubarbe - feuilles mortes - plants de fleurs - restes de table - restes de légumes - etc.»

Avec le temps et votre expérience, vous en ajouterez d'autres. Moi-même, des fois, je lui incorpore de la sciure de bois, du fumier de mouton, des terreaux de plate-bandes, etc.

Comment faire ?

1) D'abord ça vous prendra un récipient, il peut être acheté ou fabriqué à la maison, pas nécessairement grand, ex.: 2 X 2 sur 3 pi de haut. Nos matières à recycler au chalet ne sont pas trop volumineuses. Moi, avec le potager, à l'automne, je déborde.

2) Les matières que nous déposons à composter dans notre récipient, il faut en prendre soin; il ne faut pas les laisser là sans s'en occuper, sinon, elles vont pourrir ou prendront plus de temps à se décomposer; il faut brasser la pile, lui donner de l'air. L'air fournit de l'oxygène et permet aux bactéries d'effectuer une décomposition aérobie. Le brassage, retournage, est efficace pour faire pénétrer de l'air dans la pile; ceci est fait avec la fourche à bêcher. Soulevez les ingrédients du dessus, les virer, les tasser de côté, les enfouir plus bas, ramener les matières du bas sur le dessus...

3) Gardez la pile humide; humide, mais pas détrempée. Les bactéries ont besoin d'air et d'humidité pour se développer et réchauffer le tas de matières en compostage; au besoin, ajoutez-y une petite quantité de bactéries sèches achetées au Centre Jardin, ceci va vous aider à partir. Même si votre pile est froide, continuez, le compost va se faire pareil mais plus lentement

4) Le compostage devient rapidement une question d'instinct. Pour vous aider en début, ne ménagez pas sur l'achat de bactéries "aide à démarrer le compost"

ajoutez-y aussi d'autres matériaux déjà compostés, comme fumier de vache et fumier de mouton.....

J'espère que mon invitation aura piqué votre intérêt et que vous serez intéressés avec ce phénomène particulier du recyclage; vous remerciant,

Je vous souhaite un bel été à votre chalet.

Rosemond Caron, membre de l'APELJ

Recyclage

En 2021, tous les objets en **carton, verre, bois, métal, plastique, etc.** peuvent avoir une fin de vie utile en étant disposés dans un centre de tri, sinon au garage municipal de Saint-Paul-de-Montminy où des contenants de recyclage sont prévus à cette fin.



Le garage municipal est situé au **294 route 216, à Saint-Paul-de-Montminy.**

Il y a aussi des contenants à recyclage au centre du village, **près de la Caisse populaire et chez BMR.**

Merci à tous d'utiliser le contenant à ordures situé à l'entrée de la montée 886 **seulement pour les déchets non recyclables.**

Merci de la précieuse collaboration de tous!

Attention drones!!



Depuis quelques temps on peut voir ou entendre le passage de drones autour du lac Jally. Un drone est un petit appareil (avion) qui vole là où son utilisateur veut bien le téléguider, et parfois même au-dessus des propriétés privées.

Cet appareil est en mesure de prendre des images et photos en vol. C'est pourquoi il serait avisé de faire preuve de respect envers la vie privée des riverains et d'éviter de faire circuler ces appareils hors de vos propriétés.

Merci de la précieuse collaboration de tous!

Nouvelles de la pêche au lac Jally

Ensemencement de truites

Le 9 mai dernier, 250 ombles de fontaine (truites mouchetées) ont été mises à l'eau dans notre lac au coût de 800\$. Une centaine entre 8 et 10 pouces et 150 jusqu'à 11 pouces. N'oublions pas que nous devons partager le poisson avec les huards, martins-pêcheurs, visons et toutes les autres bêtes. Après tout nous sommes chez eux, restez zen et bonne saison.

Statistiques de pêche

Cette année encore, je viens vous demander de m'informer de vos prises pour la saison 2021. Vous pouvez m'envoyer vos informations à l'adresse courriel de l'Association : apeljally@gmail.com. Ce n'est aucunement scientifique, cela peut simplement nous donner une idée de ce que les pêcheurs sortent du lac. Merci pour votre participation.

Voici les statistiques de pêche de l'été 2020 :

Prises (11 répondants)

Truites	Autres	Mesures
105	14	Entre 6 et 15 pouces

Jean Drolet, membre du CA APEL Jally



Transparence de l'eau

De fin mai à fin septembre, j'effectuerai à l'aide du [disque de secchi](#), le test de la transparence de l'eau qui est l'un des indicateurs de l'état de santé de notre lac. Une diminution de la transparence au fil des ans pourrait indiquer une détérioration de la qualité de l'eau. Depuis 5 ans, la moyenne se maintient à 2.8 mètres.

Jean Drolet, membre du CA APEL Jally

7 mesures à la station A pour 2020 Moyenne : 2,5 m Minimum : 1,9 m Maximum : 3,5 m

Saisir une nouvelle mesure

Date	Heure	Effectué par	Profondeur	Touche au fond	Ensoleillement observé	Force du vent observée		
21 septembre 2020	10:05	Jean Drolet	1,9	Non	Ensoleillé	Léger (ridules et petites vagues)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12 septembre 2020	13:20	Jean Drolet	2,1	Non	Ensoleillé	Léger (ridules et petites vagues)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1 septembre 2020	13:30	Jean Drolet	2,3	Non	Nuageux	Léger (ridules et petites vagues)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
14 août 2020	13:50	Jean Drolet	2,8	Non	Nuageux	Léger (ridules et petites vagues)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1 août 2020	13:30	Jean Drolet	3,5	Non	Ciel variable	Léger (ridules et petites vagues)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
16 juillet 2020	14:30	Jean Drolet	2,3	Non	Ciel variable	Moyen-fort (vagues)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
25 juin 2020	14:00	Jean Drolet	2,3	Non	Nuageux	Moyen-fort (vagues)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>



Saviez-vous que?

Le [disque de secchi](#) est appelé ainsi en l'honneur d'Angelo Secchi qui a laissé son nom à cet instrument de mesure de la transparence de l'eau, très simple d'utilisation, encore employé en océanographie.

Pietro Angelo Secchi, né le 28 juin 1818 à Reggio d'Émilie (Italie) et mort le 26 février 1878 à Rome, est un prêtre jésuite italien. Brillant astronome, il est reconnu comme étant un des pionniers de la spectroscopie. La liste des ses inventions et contributions à l'univers scientifique est énorme!



À la découverte des asclépiades



Félix est un petit garçon curieux, il aime se promener dans les champs et surtout au bord des ruisseaux.

Un jour de fin de printemps, il aperçoit une belle fleur rose et blanche. Il s'approche et veut savoir si la fleur a un bon parfum. Il est sidéré par l'odeur de cette plante sauvage. Comme il aime faire plaisir à son institutrice, il brise la tige de la fleur et l'apporte pour lui donner.

– Madame, regardez la belle fleur que j'ai trouvée près du ruisseau.

– Oh! Que c'est joli, Félix, Merci beaucoup.

– Sentez la fleur, comme elle a bonne odeur!

– Tu sais comment s'appelle cette belle fleur?

– Non. Vous, vous la connaissez?

– Oui, c'est une asclépiade. Je vais te raconter l'histoire de cette belle plante très utile.

Les asclépiades sont un cadeau de la nature, car elles permettent aux papillons monarques de nourrir leurs chenilles pour produire de nouveaux papillons.

Je vais te montrer ce qu'est un papillon monarque. Regarde-le bien. Car si tu as trouvé des asclépiades, il y aura bientôt des monarques.



– C'est un papillon magnifique, s'exclame Félix en regardant la photo dans l'encyclopédie des insectes.

L'institutrice de Félix continue d'expliquer à

son élève cette merveille de la nature. En effet, le monarque est le plus gros papillon de jour. Certes les papillons de nuit sont plus gros.



La femelle de ce papillon pond ses œufs sur les fleurs des asclépiades en juin. Les chenilles naîtront dans quelques jours et elles se nourriront exclusivement des asclépiades. La sève de l'asclépiade est toxique, donc en la mangeant, la chenille devient toxique ce qui la préserve des prédateurs.



Tu as été gentil de m'apporter une fleur d'asclépiade, tu es gentil pour ton institutrice mais il ne faudra plus le faire à l'avenir car tu enlèves aux monarques un endroit de reproduction.

– Oui, Madame, j'ai compris mais ça m'a appris à connaître plein de secrets de la nature!

En continuant de connaître le cycle de vie des monarques, Félix a compris qu'il va suivre l'évolution des asclépiades, quand il retournera près du ruisseau, mais il va respecter les plants pour aider les beaux papillons.

À la fin de l'été, il eut la surprise de voir une merveille se produire sous ses yeux! Les asclépiades avaient perdu leurs fleurs et avaient produit de grosses gousses vert pâle. Comme il avait écouté le récit de son institutrice, il évita de toucher aux gousses toxiques.



Quelques semaines plus tard, une nouvelle transformation s'était opérée. C'étaient des gousses ouvertes grises avec une belle petite appendice brune entourée de soie et de centaines de graines qui allaient multiplier les plants d'asclépiades au bonheur des papillons monarques qui reviendront du Mexique après leur mutation.



Gaétan Y. Allard

Auteur de « Contes de Grand-Père Gaétan, Université de Sherbrooke.

Texte partagé par Véronique Caron, membre APELJ

Les moules d'eau douce, des amies pour la qualité de l'eau des lacs

Les moules d'eau douce sont des petits organismes qui vivent au fond des ruisseaux, des rivières et des lacs; on les retrouve partout au Canada où on compte plus de 300 espèces. Par contre, près de 70 % de ces espèces de mulettes risquent de disparaître car elles sont de moins en moins présentes dans les plans d'eau au Québec

Au lac Jally, nous pouvons retrouver ces mulettes à différents endroits sur le fond du lac, ce qui pour plusieurs raisons, est une bonne nouvelle parce qu'elles jouent un rôle important dans la conservation de la qualité de l'eau.

Voilà pourquoi

Les moules d'eau douce sont des mollusques comme les huîtres et les pétoncles. Ce sont des invertébrés au corps mou, dotés d'une coquille de calcaire dure. Elles se déplacent sur le fond à l'aide d'un pied. La particularité des moules d'eau douce est qu'elle se nourrissent de plancton et d'autres particules en suspension en filtrant l'eau à l'aide de leurs branchies. En filtrant l'eau du lac,



elles retirent le plancton dont elles se nourrissent, ce qui a pour effet d'améliorer la qualité et la transparence de l'eau. De plus, en contrôlant la densité de phytoplancton, elles favorisent le ralentissement de l'eutrophisation des lacs.

Les moules d'eau douce agissent comme de véritables filtres! Elles peuvent filtrer un très grand volume d'eau (plus de 1 litre/heure pour un adulte).

Voilà pourquoi on peut qualifier ce petit organisme d'amis des lacs!

Danielle Cloutier, membre du CA APEL Jally



Nous venons d'apprendre le décès subit de Mme Lorette Gervais, épouse de M. Roger Coulombe.

Ils ont été parmi les premiers riverains saisonniers établis au lac Jally et y sont demeurés plus de 50 ans; leur participation et leur soutien à l'Association ont toujours été grandement appréciés. Ses frères Fernand, Rodolphe et Georges ont été aussi des riverains tout comme Louise, sa nièce, qui y réside toujours et à qui nous adressons nos condoléances de même qu'à Roger et à la famille.

En fouillant dans les archives de l'Association, j'ai retrouvé cette photo prise en 2000 (je crois), suite à un tournoi de pêche au lac.

Ce beau sourire et sa gentillesse nous resteront en mémoire.

Jean-René, membre APELJ

